

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que par arrêté du 31 janvier 2022 N° EAU/AUT/22/0001 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, l'Administration de la gestion de l'eau – Division de l'Hydrologie – Service régional Nord a été autorisée à remettre en état le cours d'eau « Kaasselbaach » suite aux inondations du 14 juillet 2021 au Mullerthal.

Conformément à l'article 24 § 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, le public peut prendre inspection de la décision susvisée au secrétariat communal à Waldbillig, 1, rue André Hentges, pendant le délai de publication de quarante jours.

Waldbillig, le 3 février 2022

La bourgmestre,



La secrétaire communale,

